



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 19 mars 2025

Question écrite urgente

Pourquoi une direction générale partielle de la DPAV ?

La direction générale de la DPAV va devenir de plus en plus importante avec les prochains lancements d'appels à projets et de concours d'architecture. L'année 2025 marque une étape clé pour façonner l'ensemble des futurs quartiers du PAV.

Actuellement, la direction générale de la DPAV est assurée à temps partiel par une directrice générale qui dirige également l'office des autorisations de construire.

Ma question est donc la suivante :

Ne serait-il pas opportun que ce projet d'envergure majeur pour notre canton soit piloté par une directrice générale ou un directeur général à plein temps ?